

Exercer le pouvoir disciplinaire : droits et devoirs du salarié et de l'employeur

Appréhender les principes fondamentaux de la paie

Durée : 2 jours **Déroulement :** Présentiel

Objectifs :

- Identifier et qualifier un comportement fautif et sa gravité
- Etablir des règles disciplinaires
- Mettre en place des procédures de sanction et le recours du salarié

Programme :

- 1- Champ d'application du pouvoir disciplinaire de l'employeur
 - Le Code du travail, les conventions collectives, le règlement intérieur
 - Les institutions (Prud'hommes, Inspection du travail...)
- 2- Cerner un comportement fautif et sa gravité
 - Les différentes caractéristiques de la faute
 - Les conséquences de la faute pour l'entreprise et le salarié
- 3- Etablir des règles pour mieux encadrer : le règlement intérieur
 - Clauses autorisées et interdites, les domaines concernés,
 - Sa procédure de mise en place et son contrôle
- 4- Mettre en place une sanction
 - Types de sanctions et gravité, le choix de la sanction adaptée à la causalité
 - Les sanctions interdites et ce qui ne relève pas de la sanction
- 5- Respecter les procédures de sanction
 - La procédure allégée : avertissement ou blâme
 - Les étapes d'une procédure renforcée
 - Mettre en œuvre le licenciement disciplinaire
 - Prononcer une mise à pied conservatoire
- 6- Les recours du salarié
 - Contester la sanction et lutte contre la discrimination du salarié
 - Assistance pendant l'entretien préalable
 - Limites procédurales
 - Exercer un recours a priori et à postériori

Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.

Profils :

Toute activité ayant un lien avec le droit civil, le droit du travail ou le secteur de la paie et/ou du social

Pre-requis :

Gérer et accompagner le licenciement d'un salarié

Attendu :

Attestation de formation

Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

Délai d'accès :

1 mois

Tarif :

960€ / jour

Votre contact :

Olivier SAVEY

olivier.savey@agileos.fr

06.22.64.13.89

Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.